



# ***SUR LA VOIE***

*Bulletin de liaison de  
l'Association Haut-Rhinoise **des**  
**Chasseurs de Grand***

***Gibier***

*N° 1 / Juillet 2007*

*A.H.R.C.G.G. – Clos du Windsbuehl – 68150 Hunawihr - <http://www.ancgg.org/ad68>*

Communiquer, partager, débattre et avancer !!! Voilà certainement comment trouver sa voie.

Ce feuillet d'information et les suivants tenteront d'apporter aux chasseurs, membres et sympathisants de l'Association Haut-rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier, non seulement les informations sur la vie de notre association, mais aussi de soumettre à la réflexion individuelle les idées et projets.

Cet outil de communication servira également de relais pour les informations de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier. Créée en 1950 et agréée au titre de la protection de la nature, elle a comme missions principales celles :

- de favoriser la continuation de la chasse du grand gibier dans le respect de l'animal,
- d'acquérir le meilleur niveau possible de connaissances en matière de grand gibier et de ses rapports avec l'environnement dans lequel il vit.

Ces objectifs se trouvent consignés dans la charte du chasseur de grand gibier, que chacun de nos membres s'est engagé à respecter, à savoir:

- le respect de l'animal et de son environnement
- le maintien des équilibres naturels
- le développement des connaissances techniques nécessaire aux chasseurs.

L'AHRCGG a le devoir de faire reconnaître le chasseur de grand gibier comme un gestionnaire des espaces et des espèces.

Chaque année, l'association s'enrichit de nouveaux lauréats Brevetés Grand Gibier et nous sommes heureux de féliciter les diplômés de la promotion 2007 : Patrick SIMONIN, Guillaume GASSER, Charles GULLY, Nicolas HIRTZ, Gérard et Eric CUESTA, Christian DANINO brevetés "or", Maurice ARNOUD, Véronique MARTIN et Olivier HILLER pour leur brevet arc, Gilbert GRAS et Véronique DELATTRE brevetés « argent ».

Nous les encourageons à poursuivre sur le terrain, la voie qu'ils ont choisie.

Le Conseil d'administration.

## **Prochaines manifestations de l'AHRCGG :**

Jeudi 19 juillet 2007 : Assemblée générale annuelle.

Samedi 21 juillet 2007 : Challenge amical de tir sur le site du ball-trap de Cernay.

Nous publions également les positions de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier sur divers thèmes de réflexion.

Ainsi, nous profitons de la belle saison d'été pour mettre en avant l'espèce Chevreuil :

### **Débat d'un autre âge ?**

## ***LE TIR A BALLE OU A PLOMB DU CHEVREUIL***

Extraits des publications du Dr Alain FRANCOIS – Président de l'ANCGG et de Yves COQUILLOT – Administrateur de l'ANCGG

On croyait bien en avoir terminé avec ce débat, qui a alimenté les chroniques et déclenché les passions depuis une vingtaine d'années, voire beaucoup plus dans certains départements. Il reste le monstre du Loch Ness de la chasse au grand gibier, d'où l'intérêt à rappeler certains principes :

### **L'efficacité**

L'ONCFS dans son étude technique expérimentale sur le tir à plomb du chevreuil (réalisée dès 1990) a rapporté les conclusions suivantes :

- le tir à plombs est mortel à une distance maximale de 15 mètres... mais l'énergie cinétique de la gerbe de plombs n° 6 est inférieure à 100 Kgm, alors que l'énergie mortelle minimale admise pour le chevreuil est de 100 Kgm
- le tir à plombs à 30 mètres, quel que soit le type de plombs, risque plus de blesser car l'énergie cinétique totale de la gerbe est le plus souvent beaucoup trop faible pour causer la mort de l'animal :
  - o le nombre de plombs n° 2 atteignant la zone mortelle à 30 m est très faible, la dispersion des plombs étant trop importante. Affirmer que les plombs n° 2 sont très efficaces jusqu'à 35 mètres n'est pas du tout confirmé par cette expérience.
  - o Et qu'en serait-il pour le tir à plomb en zones humides ?

### **La souffrance**

D'après les statistiques connues de l'UNUCR (Unions Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge), on peut considérer qu'il y a :

- 5 % de chevreuils blessés avec le tir à balle, dans ce cas, les signes de blessures étant relativement faciles à trouver, les recherches au sang étant le plus souvent couronnées de succès
- 25 % de chevreuils blessés avec le tir à plombs, les recherches étant difficiles à mettre en œuvre en l'absence ou en présence de rares indices de blessures. Cette constatation devrait à elle seule prohiber le tir à grenaille du chevreuil.

### **Les calibres de carabines**

Une balle de carabine tirée dans une épaule ou une gigue entraînera obligatoirement des dégâts surtout quand un os est touché, mais l'expérience démontre que dans ce cas, il n'y a pas une différence significative en fonction du calibre utilisé.

Le tir à balle rend le chasseur plus conscient du fait qu'il porte une arme qui requiert une attention de tous les instants, cela l'oblige à ne pas tirer à tort et à travers, notamment à ne pas pratiquer le tir au jugé, mais uniquement sur un animal parfaitement identifié.

Force est de constater que le développement du tir à balle n'a statistiquement pas engendré un surcroît d'accidents corporels, les accidents de chasse étant en constante diminution.

Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît pas !!

---

### **LA COTATION DES TROPHÉES :**

L'ANCGG avec l'AFMT (Association Française de Mensuration des Trophées assure la cotation gratuite de vos trophées.



# ***SUR LA VOIE***

*Bulletin de liaison de  
l'Association Haut-Rhinoise **des**  
**Chasseurs de Grand***

***Gibier***

*N° 1 / Juillet 2007*

*A.H.R.C.G.G. – Clos du Windsbuehl – 68150 Hunawihr - <http://www.ancgg.org/ad68>*

Adressez vous aux délégués du Haut-Rhin : Pascal BRISWALTER 03 89 38 00 89, Jean-Pierre DECARREAU 03 89 53 22 50 et Bruno MICHEL 03 89 41 36 86 qui auront grand plaisir à répondre à vos demandes.